

Commune de VINASSAN  
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 26 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 26 septembre à 18h30, le Conseil municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Didier ALDEBERT.

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	22	22

**Présents :**  
ALDEBERT Didier, ACACIO Nathalie, ARTAUD Stéphane, AYMAR Patrick, CABROL Christian, CODINA Emmanuelle, DELBOSC Jean-Pierre, FERAL Sophie, FRATICOLA Gérard, FUERTES Victor, FOURGOUS Anne-Marie, GARCIA Gérard, KOPEC Valérie, LOPEZ Quentin, MITAINE Katia, RESSEGUIER Nadine, SENEGAS Michel.

Date remise convocation et affichage
18/09/2024

**Procurations :**  
GRANAL Gilles à ALDEBERT Didier.  
BARRAU Sylvie à FERAL Sophie.  
IMBERNON Marie à ACACIO Nathalie.  
LAMBOURSAIN Séverine à RESSEGUIER Nadine.  
OURNAC Jean- Louis à FUERTES Victor  
**Excusée :** MATUTANO Céline  
**Secrétaire de séance :** LOPEZ Quentin

Vote		
Pour	Contre	Abstention
22	0	0

**N° 2024-033 Demande de subvention DETR construction de deux paddles.**

Le Maire,

- envisage la construction de deux paddles situés près des courts de tennis à Vinassan.

Ce sport est en plein développement, dont le nombre de pratiquants augmente chaque année et qui rencontre aujourd'hui un vif succès.

Ces équipements seront implantés dans un espace sportif, à proximité immédiate des courts de tennis extérieurs.

- demande l'autorisation de solliciter une subvention au titre de la DETR pour la construction de cet équipement sportif.
- Demande au Conseil Municipal de délibérer.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de son Président,  
Après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** le projet de construction de deux paddles pour un montant de 143 214 € HT, soit 171 856,80 € TTC.
- **SOLLICITE** de l'Etat au titre de la DETR une subvention pour financer cette opération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures

Le Maire,  
**Didier ALDEBERT**

